

Neurasthémie, par le Dr MEYERS, de Toronto.

Goître, par le Dr DICKSON, de Toronto.

Infection et sérothérapie, par le Dr J. E. LABERGE, de Montréal.

Licence inter-provinciale.

On sait que l'Association avait, l'année dernière, nommé un comité chargé d'étudier la question toujours pendante de l'enrégistrement inter-provincial. Ce comité se composait de MM. les Drs MacNeil, de l'Île du Prince-Edouard, président; Muir, de la Nouvelle-Ecosse; Walker, du Nouveau-Brunswick; Marsil, de Québec; Williams, d'Ontario; Baine, des Territoires du Nord-Ouest; McKechnie, de la Colombie Anglaise. Ce comité a présenté à l'Association, par l'entremise de son président, le rapport suivant, que nous publions tout au long. Ce rapport établit les principaux points sur lesquels les divers collèges provinciaux de médecine devraient établir leurs règlements afin de rendre facile la mise en force d'une licence inter-provinciale.

I. Admission à l'étude de la médecine.

" Seront admis à l'étude de la médecine :

" A.—Les porteurs d'un diplôme de Bachelier ès-Arts délivré par une université reconnue, ou encore

" B.—Les porteurs d'un diplôme de première classe de l'une quelconque des provinces donnant droit à une licence d'instituteur.

" C.—Ceux qui auront subi avec succès sur les matières suivantes, un examen qui devra être obligatoire et sous le contrôle des divers bureaux des départements d'éducation de chaque province :

1° Grammaire, composition, littérature et rhétorique anglaises.

2° Arithmétique, comprenant les fractions simples et décimales, l'extraction des racines carrées et cubiques, les mesures solides et liquides.

3° Algèbre jusqu'à la fin des équations du quatrième degré.

4° Géométrie, trois premiers livres d'Euclide.

5° Latin : deux premiers livres de l'Enéide de Virgile ou trois livres des Commentaires de César, traduction et grammaire.

6° Mécanique élémentaire des solides et des liquides, comprenant les éléments de la physique statique, dynamique et hydrostatique, ainsi que la chimie élémentaire.

7° Histoire du Canada, histoire d'Angleterre et géographie moderne.

8° Traduction et grammaire sur deux des sujets suivants : grec, français ou allemand.

" Nous recommandons aussi que tout étudiant qui présentera après examen un certificat des professeurs de tout collège approuvé dans les possessions de Sa Majesté attestant qu'il a fait sa première année d'étude dans les arts soit admis à l'étude de la médecine dans chacune des provinces du Canada.